

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

25 JUIN 2020

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Affectation du résultat de
fonctionnement de
l'exercice 2019 – budget
annexe du service de soins
infirmiers à domicile**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 26 juin 2020
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 26 juin 2020
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 juin 2020

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt, le 25 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin deux mille vingt, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET*, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE*, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

*Madame PEUGNET présente à partir du dossier 20 C 09a

*Monsieur BASSINE présent à partir du dossier 20 C 03

Avaient donné procuration :

Madame PEUGNET à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur PETROVIC à Monsieur PERICARD
Madame BOUTIN à Madame MACE
Madame ANDRE à Monsieur JOLY
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame de JACQUELOT

N° DE DOSSIER : 20 C 11e

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2019 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2019 du budget annexe du service de Soins Infirmiers à Domicile dont les résultats vous sont rappelés ci-après :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultats antérieurs à reprendre	Restes à réaliser à reporter en n+1	Résultat 2019
Exploitation	391 954,74 €	436 850,03 €	28 856,68 € Solde des comptes 110x	-	73 751,97 €
Investissement	0 €	4 089,00 €	15 581,14 €	22 921,61 €	-3 251,47 €

Soit un résultat global 2019 de **70 500,50 €**

Dans un souci de simplification et de lisibilité entre les comptes de gestion et les comptes administratifs annuels, l'affectation du résultat n de la section d'exploitation repris jusqu'alors en n+2 sera désormais faite en n+1 comme le permet la M22.

De ce fait, le montant repris au R002 au titre des affectations antérieures figurant en solde créditeur du compte 1100 pour 8 962,47 € et du compte 1108 pour 19 894,21 € s'élève au total à 28 856,68 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter :

- l'excédent de la Section d'Exploitation soit 73 751,97 € au financement du déficit d'investissement reports inclus pour 3 251,47 € et le solde soit 70 500,50 € au financement de la Section d'Exploitation.

La reprise des résultats et ces affectations seront concrétisées sur l'exercice 2020 à l'occasion du budget supplémentaire 2020 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

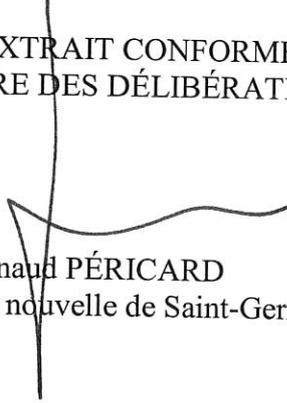
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AFFECTE l'excédent de la Section de d'Exploitation soit 73 751,97 € au financement du déficit d'investissement reports inclus pour 3 251,47 € et le solde soit 70 500,50 € au financement de la Section d'Exploitation.

La reprise des résultats et ces affectations seront concrétisées sur l'exercice 2020 à l'occasion du budget supplémentaire 2020 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye